



# ANNONCEMENT

## CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

### Saison 2013/2014

**Le dimanche 13 avril 2014**

Le Reims Patinage de Vitesse organise les CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS de patinage de vitesse «Short Track» 2013/2014 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (C.S.N.P.V), à la patinoire Barot de Reims :

Patinoire Barot  
--- Avenue François Mauriac ---  
51100 REIMS

Début des échauffements le dimanche 13 avril à 8h30\*.

#### Glace et Piste

- La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx30m sur laquelle sont tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.
- Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

#### Inscription

- Les inscriptions (20 € par patineur) doivent parvenir au plus tard le samedi 5 avril 2014 (délai de rigueur):
- Sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>
- Et pour vérification par mail :  
à Stéphane LARRIERE, Competiteur Steward: [stephane@larriere.fr](mailto:stephane@larriere.fr)  
à Ghislain GASS, responsable de l'organisation: [ghislain.gass@wanadoo.fr](mailto:ghislain.gass@wanadoo.fr)
- Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.
- Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets.

#### Règles générales

- Ces Championnats de France Juniors sont ouverts aux patineurs des catégories Junior A, Junior B, Junior C et Novices (regroupant les Juniors D et E) ayant réalisé les temps de sélection de leur catégorie d'inscription.
- Ces Championnats de France junior restent ouverts en particulier aux patineurs Juniors ayant participé au Championnat de France Elite et au critérium national des jeunes.

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Juniors A	500m	0.54.000	0.48.500
Juniors B	500m	0.55.000	0.50.000
Juniors C	500m	0.58.000	0.53.000
Novices	500m	1.02.000	0.57.000

#### Programme de la compétition

Les distances courues en individuel sont les suivantes:

Novices	1000m	500m	777m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000m	500m	777m	1500 m sur sélection
Juniors B	1500m	500m	1000m	1500 m sur sélection
Juniors A	1500m	500m	1000m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes et/ou Dames 3000m (Suivant inscrits Officiels ou démonstration et en fonction du temps disponible)

### **Règles de compétition**

- Le tirage au sort, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent le règlement ISU et les règles CSNPV 1.5 b etc.
- Sur chaque distance hors super finale des finales B seront courues sans attribution de points de finale.
- Des regroupements de catégories pourront être effectués comme indiqué dans les généralités règle 1-3b.

### **Classements par distance et général**

- Des récompenses sont remises, sans attribution de titre, pour chacune des trois premières distances (hors super-finale). Ces récompenses sont distribuées immédiatement après la finale correspondante.
- Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/dames. Dans le cas où des catégories d'âge ont été regroupées, il sera établi un classement distinct pour chacune des catégories d'âge.
- Un titre de Champion de France est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel.
- Si le nombre d'équipe de relais «club» est atteint un titre de Champion de France de relais sera décerné (équipe de clubs).
- Un titre de Champion de France des clubs est décerné au club totalisant le maximum de points acquis en finales par tous les patineurs du club, hors relais, sur les Championnats de France Elite et les Championnats de France Junior. Les éventuels patineurs ayant pris part à la fois aux Championnats de France Elite et aux Championnats de France junior par catégorie ne sont comptabilisés qu'une seule fois; les points qui rentrent en compte sont obtenus comme le maximum du nombre de points de finale acquis lors des deux épreuves ;

### **Service Médical**

- Présence d'un médecin urgentiste et d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés (Protection Civile).

### **Équipement des patineurs**

- Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

### **Tirage au sort**

- Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra à 8h30 le dimanche 13 avril à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité du juge arbitre et du Compétiteur steward.

### **Responsabilités**

- L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Pour les podiums les patineurs devront avoir la tenue du club.

**Une présentation des équipes sera effectuée à l'issue du Championnat de France par catégorie.**

**\*Horaire indicatif sera précisé selon nombre d'inscriptions**

Ghislain GASS  
Président du Reims Patinage  
de Vitesse